



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction de la gestion des carrières

Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré

DGRH B2-3

Arrêté du - 6 SEP. 2021

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des professeurs agrégés.

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2018 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur de l'administration centrale et des membres des bureaux de vote électronique pour l'élection au comité technique ministériel de l'éducation nationale, à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils et aux commissions administratives paritaires nationales ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs agrégés en date du 7 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal de répartition des sièges par grade à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs agrégés en date du 12 décembre 2018,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire nationale du corps des professeurs agrégés, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A/ Représentants de l'administration

a) Membres titulaires

- Monsieur Vincent SOETEMONT, directeur général des ressources humaines, président
- Monsieur Marc ESTOURNET, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines
- Madame Cécile BOURLIER, sous-directrice de la gestion des carrières
- Monsieur Dominique VIALLE, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières
- Monsieur Vincent CIMA, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Patricia BARTHOLY, attachée d'administration de l'Etat hors classe
- Madame Fatima DOUHI, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Hélène DEPLAGNE, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Hakim CHELLAT, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Claire ENGEL, attachée principale d'administration de l'Etat

b) Membres premiers suppléants

- Madame Chloé NIMESKERN, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Annick CHAMORAND, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Claude VERCHAMP, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Christine SAVOIE, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Marianne FOY, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Christelle SALAGNAC, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Florence PLAY, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Olivier HENRION, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Anaïs PAMBOUKJIAN, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Grégory MAHUET, attaché principal d'administration de l'Etat

c) Membres deuxièmes suppléants

- Monsieur Thierry COHEN-SALMON, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Arnaud VIALA, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Nathalie HAZERA, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Jessy DIAKITE, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Claudine TAMAYO-LOUVRIER, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Jean-Xavier LICHTLE, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Elisabeth LUCAS, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Morgan PIQUET, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Francis TAILLANDIER, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Cécile DESCHAMPS, attachée principale d'administration de l'Etat

B/ Représentants élus du personnel

a) Membres titulaires

1. Classe exceptionnelle

- Madame Odile MARAIS - SNES-SNEP-SNESup - FSU

2. Hors classe

- Monsieur André VOIRIN - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Philippe FREY - SNALC

- Madame Catherine LE COZ - SGEN-CFDT

3. Classe normale

- Madame Véronique BOISSEL - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Serge DENEUVÉGLISE - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Madame Claire POUS - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Benoît CHAISY - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Frantz JOHANN VOR DER BRUGGE - SNALC

- Monsieur Jean-Christophe VAYSSETTE - FNEC FP FO

b) Membres premiers suppléants

1. Classe exceptionnelle

- Madame Michela GRIBINSKI - SNES-SNEP-SNESup - FSU

2. Hors classe

- Madame Annie DELPORTE - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Lucien BARBOLOSI - SNALC

- Monsieur Pascal PETIT - SGEN-CFDT

3. Classe normale

- Madame Nathalie VALENCE - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Lionel DUTHEIL - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Érick STAËLEN - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Nicolas RIPERT - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Madame Anne MUGNIER - SNALC

- Madame Marie-Laetitia BOUET-GARRIC - FNEC FP FO

c) Membres deuxièmes suppléants

1. Classe exceptionnelle

- Madame Isabelle SCHNEIDER - SNES-SNEP-SNESup - FSU

2. Hors classe

- Madame Michèle IMBERT - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Laurent BONNIN - SNALC

- Monsieur Olivier RAMPNOUX - SGEN-CFDT

3. Classe normale

- Madame Cécile CLUZEAU - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Julien LUIS - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Hervé CHAUVIN - SNES-SNEP-SNESup - FSU

- Monsieur Thomas BRISSAIRE - SNES-SNEP-SNESup - FSU

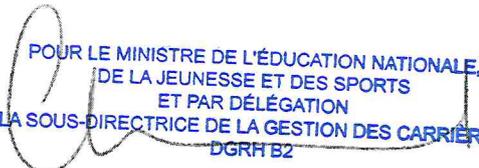
- Monsieur Lionel MABILLE - SNALC

- Monsieur Emmanuel LEROY - FNEC FP FO

Article 2 : L'arrêté du 4 mars 2021 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des professeurs agrégés est abrogé.

Article 3 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 6 SEP. 2021


POUR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
ET PAR DÉLÉGATION
LA SOUS-DIRECTRICE DE LA GESTION DES CARRIÈRES
DGRH B2

CÉCILE BÔURLIER